



## Nouveau directeur général au programme Syllabus de l'IRAC et subvention à l'IRAC et au CCCA pour une étude conjointe

**OTTAWA, le 24 mars 2006** – Le programme Syllabus de l'IRAC compte maintenant sur une nouvelle administration enthousiaste et dynamique, et une subvention du gouvernement fédéral permettra d'accélérer la restructuration du Programme. **Jay Hiscox, MRAIC**, architecte et enseignant, est entré en fonctions à titre de directeur général du programme Syllabus de l'IRAC l'an dernier. M. Hiscox a obtenu un diplôme de l'École d'architecture de l'Université McGill, puis il a ensuite poursuivi des études à la Technische Universitat Wien (Vienne) et au New Jersey Institute of Technology. Il est membre de l'Institut royal d'architecture du Canada et de l'Ordre des architectes du Québec. Il est également professionnel accrédité LEED<sup>MC</sup>.

Jay Hiscox sera responsable de l'administration du programme Syllabus dont il participera activement à la restructuration, notamment en ce qui a trait au contenu du programme et aux normes qui le régissent, en vue d'établir les assises qui permettront au Syllabus de jouer un rôle actif et crucial dans tous les aspects de la formation en architecture. Le Programme prévoit élargir ses horizons et étendre sa présence au Québec et aux provinces de l'Atlantique. Il prévoit également jouer un rôle de premier plan quant à l'intégration des professionnels formés à l'étranger. Il y a actuellement 257 étudiants inscrits au Programme.

En 2003, l'IRAC a créé un groupe de travail chargé d'examiner le Syllabus de l'IRAC et d'élaborer une vision et une analyse de rentabilité qui lui permettront de répondre aux demandes du 21<sup>e</sup> siècle en matière de formation.

Sous la présidence de **Ian Macdonald, FRAIC**, le groupe de travail a rédigé un rapport qui décrit son analyse du programme et ses recommandations pour l'avenir. Les autres membres du groupe de travail initial étaient **David Covo, FRAIC**, ancien président du Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) et directeur de l'École d'architecture de l'Université McGill; **Brian Watkinson, FRAIC**, directeur général de l'Ontario Association of Architects; **Stephan Namisniak, MRAIC**, un diplômé du Syllabus et associé du cabinet Karp Namisniak Yamamoto

Architects Inc.; ainsi que **Carole Scheffer, FRAIC**, membre de l'Ordre des architectes du Québec. Une copie de ce rapport est affichée sur le site Web de l'IRAC.

Le conseil d'administration de l'IRAC a entériné le rapport et les recommandations du groupe de travail et lui a confié le mandat de préparer une étude de rentabilité et une demande de subvention au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada (RHDC). La demande de subvention a été préparée conjointement avec le Conseil canadien de certification en architecture. Il y a quelques jours, RHDC nous confirmait que la première phase de la demande de subvention avait été approuvée. Sous la supervision du Comité directeur, cette première phase de l'étude aura les objectifs suivants :

- déterminer quelles sont les lacunes des données existantes sur les diplômés en architecture formés à l'étranger dans le marché canadien du travail;
- mener une recherche visant à combler ces lacunes afin que la profession dispose d'une analyse plus exhaustive de la situation des diplômés en architecture formés à l'étranger dans le marché canadien du travail (*recherche qui mettra l'accent sur la collecte de renseignements qualitatifs et quantitatifs relatifs à ces diplômés au Canada, sur l'efficacité des modes d'évaluation de leur formation et de leur expérience et sur le rôle potentiel que peut jouer le programme Syllabus de l'IRAC par rapport à l'intégration de ces diplômés à la profession au Canada, et en tant qu'outil permettant de mettre leur formation à jour*);
- élaborer une stratégie et formuler des recommandations sur les prochaines étapes que la profession devra franchir en vue de faciliter l'évaluation, la reconnaissance et l'intégration des diplômés en architecture formés à l'étranger au sein de la main-d'œuvre canadienne en architecture;
- obtenir l'appui et le consensus des principales parties prenantes (y compris les organismes provinciaux et territoriaux responsables de l'émission des permis d'exercice de l'architecture ainsi que les écoles d'architecture universitaires du Canada) sur la stratégie et les recommandations relatives aux prochaines étapes.

Le **Programme Syllabus de l'IRAC** est reconnu et respecté depuis longtemps comme une autre façon de satisfaire aux exigences de formation menant à l'inscription comme architecte. Il repose sur l'engagement de nombreux architectes bénévoles qui perpétuent la tradition.

L'**Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)** est une association nationale à adhésion volontaire fondée en 1907. Porte-parole de l'architecture et de ses praticiens au Canada, l'organisme représente plus de 3 300 architectes et offre un cadre national au développement et au rayonnement de l'excellence en architecture

Le **Conseil canadien de certification en architecture (CCCA)** a été créé en 1976. Il est le seul organisme autorisé à agréer les programmes de grade professionnel en architecture et à certifier la formation scolaire des détenteurs d'un grade en architecture délivré par une institution canadienne ou une institution de l'étranger.

**Personnes ressources :**

L'Institut royal d'architecture du Canada  
Sylvie Powell, Communications  
(613) 290-1497  
spowell@medialanecom.com  
[www.raic.org](http://www.raic.org)

Le Syllabus de l'IRAC  
Jeanne Fox, registraire  
(604) 669-9830  
jeanfox@raic-syllabus.ca  
<http://www.raic-syllabus.ca>

Le Conseil canadien de certification en architecture  
Marina Lavrow  
Directrice générale et registraire  
1, rue Nicholas, bureau 1508,  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7  
Tél. : (613) 241-8399, poste 24  
Télec. : (613) 241-7991  
mlavrow@cacb.ca  
<http://www.cacb.ca>